

Envoyé du Pape, Saint DOMINIQUE parvint dans le Midi de la France vers 1206, pour y prêcher l'Évangile et endiguer l'hérésie Cathare. En 1207, DOMINIQUE fixe son port d'attache à PROUILLES qui est déjà le centre d'un culte populaire à la Vierge.

Une tradition raconte que DOMINIQUE passant une nuit en prière le visage tourné vers la plaine, vit un globe de feu traverser le ciel, y tournoyer, puis se poser sur la chapelle de la Vierge au milieu du hameau de PROUILLES.

Le Saint observa pendant les 2 jours suivants le même phénomène.

Ce signe décida le Saint à faire dans ce lieu le centre de son apostolat. Ainsi naquit le Monastère. Au Moyen Age ce lieu s'appelait SENHADOR (SEIGNADOU - SIGNATORIUM) ce qui signifie " le lieu du signe de Dieu " et l'on y voyait une grande croix ainsi qu'un oratoire.

La dévotion à la Vierge Marie sous la forme de la dévotion du Rosaire a conduit à PROUILLES de vastes pèlerinages populaires

CATALOGUE DES OBSERVATIONS FAITES DANS CETTE REGION :

ST FERREOL : 7 Mars 1969 (LDLN 4ème série N° 3) - A 30 m du témoin et 90 m du sol, une lumière blanchâtre.

MAS ST PUELLES : (prés de Castelnaudary) - 5 Août 1974 (Midi Libre) : M. GAY voit sa ferme survolée par un OVNI, vert, bleu orange. Les hauts des arbres (figuiers) brûlés par le phénomène perdent la plus grande partie de leur feuillage.

ALZONNE : 18 MAI 1974; (LDDN N° 140). Vers 22 H 45, M. CALVEL s'approche à moins de 20 m de l'OVNI en forme de boule (plus gros qu'une 2 CV fourgonnette) et dans lequel il voit 2 ombres se mouvoir.

MONTREAL : 17 et 26 FEVRIER 1974. Observation à plusieurs reprises d'engins munis de phares et évoluant à proximité du sol. En son temps cette affaire a défrayé la chronique.

BELPECH : 5 MARS 1974 (La ~~Republique~~ Dépêche du Midi). Plusieurs témoins observent des boules et des phares puissants se déplaçant sans bruit dans des zones où seuls les tracteurs peuvent aller.

CONCLUSIONS Extraites du contexte de cette observation, les deux dernières phases (carreaux -disparitions) pourraient être facilement explicable par la mauvaise interprétation de phénomènes connus.

La Ière partie de l'observation reste donc le pilier de ce cas pour les deux raisons suivantes :

- Observation par deux personnes d'un objet au milieu de la route dont l'aspect bien réel a conduit à un freinage afin d'éviter la collision.

- Sur les lieux et hors de leur voiture les témoins ne perçoivent aucun indice de la présence d'un objet, qui plus est un engin terrestre ne pouvait effectuer ce parcours sans bruit.

ENQUETE DE M. T. REVEL et Madame D. LACANAL du Groupement de recherches OVNI (LDLN) de la Hte Garonne.